



Consultation

Date de parution : 13 novembre 2025

Délai de réception des documents : 09 janvier 2026

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

PRESTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTION SCÉNOGRAPHIQUE (Lot n°1) ET
CONCEPTION GRAPHISME (Lot n°2)

« COURONNER LE CIEL, EPIS DE FAITAGE ET DECORS
DE TOITURE DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE »

Musée national de la Renaissance – Château d’Écouen (Val d’Oise)

18 septembre 2026 – 11 janvier 2027

SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE DE L'EXPOSITION (COMMUNE AUX DEUX LOTS)

- I.1. *Informations générales*
- I.2. *Présentation scientifique de l'exposition*
- I.3. *Liste d'œuvres*
- I.4. *Espaces de l'exposition*
- I.5. *Contexte de travaux au sein du musée*
- I.6. *Conditions particulières de la consultation*

II. CAHIER DES CHARGES LOT N°1 : CONCEPTION SCENOGRAPHIQUE

- II.1. *Orientations scénographiques et contraintes imposées*
 - II.1.1. *Enjeux scénographiques*
 - II.1.2. *Éléments techniques sur les espaces d'exposition*
- II.2. *Missions confiées aux prestataires*
 - II.2.1. *Mise en forme du projet*
 - II.2.2. *L'assistance à passation*
 - II.2.3. *Phase d'exécution*
- II.3. *Modalités de réponse*
- II.4 *Modalités d'examen des dossiers*

III. CAHIER DES CHARGES LOT N° 2 : CONCEPTION GRAPHISME

- III.1. *Nature de la demande*
 - III.1.1. *Conception graphisme*
 - III.1.2. *Calage à l'impression*
- III.2. *Détails des prestations demandées*
- III.3. *Modalités de réponse*
- III.4. *Modalités d'examen des dossiers*

IV. MODALITES ADMINISTRATIVES

- IV.1. Retroplanning*
 - IV.2. Délais d'exécution*
 - IV.3. Paiement*
 - IV.4. Contacts pour tout renseignement complémentaire*
-

LISTE DES ANNEXES

- Annexe n° 1 : liste des œuvres
- Annexe n° 2 : plan des espaces d'exposition temporaire (plan général, localisation et dimensions des portes et fenêtres et localisation des rails pour éclairage et prises électriques)
- Annexe n° 3 : lutrins et plateaux pour présentation arts graphiques
- Annexe n° 4 : cimaises autoportantes et vitrines encastrées
- Annexe n° 5 : liste du mobilier scénographique « divers » disponible
- Annexe n° 6 : cimaise autoportante et base de socle pour œuvres pondéreuses
- Annexe n° 7 : lettre de candidature à joindre au rendu

I. PRESENTATION GENERALE DE L'EXPOSITION (COMMUNE AUX DEUX LOTS)

I.1. *Informations générales*

Le musée national de la Renaissance – Château d’Écouen organise sa prochaine exposition-dossier temporaire à l’automne 2026, intitulée « Couronner le ciel, épis de faîtage et décors de toiture de la Renaissance française » sous le commissariat de Thierry Crépin-Leblond, Conservateur général du Patrimoine, Directeur du musée national de la Renaissance – Château d’Ecouen, et de Guillaume Fonkenell, Conservateur en chef du Patrimoine au musée national de la Renaissance – Château d’Ecouen.

Les dates sont les suivantes :

- *Date de vernissage :* 17 septembre 2026
- *Dates d'ouverture au public :* 18 septembre 2026
- *Date de fermeture au public :* 11 janvier 2027

I.2. *Présentation scientifique de l'exposition*

Note scientifique

Le musée national de la Renaissance souhaite organiser une exposition-dossier intitulée : « Couronner le ciel, épis de faîtage et décors de toiture de la Renaissance française » qui se tiendra du 18 septembre 2026 au 11 janvier 2027.

Le château d’Ecouen connaît en effet depuis 2023 une importante campagne de restauration de ses façades sur cour et de ses toitures. À cette occasion, plusieurs découvertes ont été faites sur le bâtiment ; la dépose de plusieurs épis de faîtage a en particulier permis de revoir totalement la datation qui était admise jusqu’alors de ces éléments.

Le musée souhaite mettre en valeur ces découvertes en remettant en perspective la place des décorations de toiture d’Ecouen dans l’abondante production de la Renaissance. Cette exposition-dossier sera aussi le moyen de mettre l’accent sur les autres éléments de toiture conservés dans les collections du musée national de la Renaissance, non seulement en plomb, mais aussi en céramique.

Détail des sections et sous-sections :

Cette exposition-dossier se tiendra dans deux salles au rez-de-chaussée de l'aile nord du château : la Chambre de la Reine et le vestibule attenant, pour une trentaine d’œuvres exposées.

Le vestibule sera consacré au château d’Ecouen avec la présentation de relevés anciens des épis de faîtage et d’un élément déposé lors d’une campagne de restauration précédente.

La Chambre de Catherine de Médicis montrera quant à elle un ensemble de relevés et de plusieurs épis de faîtage en plomb et en céramique. Les exemples réunis seront tirés du domaine religieux comme du domaine civil et illustreront l’importance des décors de toiture et leur évolution de la fin du Moyen Âge au début du XVII^e siècle. Ces décors constituent une forme de répertoire de la sculpture en ronde-bosse de la Renaissance française, et illustrent la diversité parfois poétique des modèles utilisés qui puisent dans le répertoire savant de l’école de Fontainebleau (vases, enroulements), aussi bien que dans la vie quotidienne (oiseaux picorant...). Le recours à la figure humaine y

est aussi très important, et les putti nus jouxtent des chevaliers en armure ou des musiciens. Cette deuxième section est organisée avec les sous-sections suivantes qui s'articulent autour de deux grandes thématiques : les matériaux (sous-sections 1 à 3) et l'iconographie (sous-sections 4 à 5)

- Sous-section 1 : « girouettes et fleurons » : il s'agit de montrer un élément de girouette issu plus directement de la tradition médiévale et un fleuron entièrement en fer forgé.
- Sous-section 2 : « ornements de plomb ». Avec la céramique qui suit, c'est le matériau qui a suscité la plus grande inventivité à la Renaissance avec des formes de plus en plus complexes et un vocabulaire très riche.
- Sous-section 3 : « ornements en céramique et figures de musiciens ». Quoique la céramique présente comme le plomb une grande diversité dans les sujets représentés, notre exposition a réuni principalement un ensemble de joueurs d'instruments de musique issus de Beauvais
- Sous-section 4 : « rois, saints et soldats ». Des figures humaines sont fréquentes en ornement de faîtage. Elles montrent aussi bien des portraits d'hommes et de femmes célèbres, des figures de la Bible et aussi des soldats nus à l'Antique ou en armure.
- Sous-section 5 : « monstres ». Cette section rassemble deux exemples de figures hybrides qui illustrent l'intérêt de la Renaissance pour la métamorphose et pour la composition en mêlant des éléments qui semblent issus de catégories intellectuelles différentes : figure humaine à queue de poisson ou bien masque feuillagé où la figure humaine mute en un réseau de feuillages.
- Sous-section 6 : « des oiseaux dans le ciel ». À côté des oiseaux réels qui venaient se poser sur les toits, les épis de faîtage ont souvent proposé par redondance des oiseaux de céramique ou de plomb.

1.3. Liste d'œuvres

L'exposition présentera 30 œuvres, de collections françaises, institutionnelles et issues de collections publiques. La liste présentée en Annexe n° 1 correspond à toutes les demandes de prêt envoyées. Quelques validations des prêteurs sont encore attendues et cette liste pourra donc être réduite de quelques numéros.

La répartition typologique des œuvres demandées en prêt est la suivante :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ 10 Arts graphiques (eauforte, dessin, aquarelle, etc.)■ 5 Livres imprimés■ 4 Objets d'art (terre cuite vernissée) | <ul style="list-style-type: none">■ 1 Peinture sur verre■ 10 Sculptures (métal, plomb, céramique, etc.) |
|---|--|

La liste des prêteurs français est la suivante :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Auvergne-Rhône-Alpe, DRAC, Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Clermont-Ferrand■ Beauvais, MUDO■ Centre-Val de Loire, DRAC, Cathédrale St-Etienne, Bourges■ Charenton, Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie | <ul style="list-style-type: none">■ Écouen, musée national de la Renaissance■ Louvres en Parisis, musée Archea■ Paris, Bibliothèque Forney,■ Sèvres, musée national de la Céramique■ Vitré, musée du Château de Vitré |
|--|---|

I.4. Espaces de l'exposition

Le musée national de la Renaissance ne dispose pas d'espaces dédiés exclusivement aux expositions, des salles au sein du parcours muséographique ont été choisies pour accueillir ce projet, comme à l'accoutumée.

L'exposition se tiendra au rez-de-chaussée du musée, dans l'aile nord, dite des Appartements de la Reine. Il s'agit d'une succession de deux espaces répartis comme suit :

- Antichambre de la Reine (20,4 m²)
- Chambre de la Reine (95 m²)

→ Les plans sont joints en Annexe n° 2.

Le visiteur entrera dans l'exposition par la Grande salle de la Reine, soit en arrivant de la cour (voir Annexe n° 2, page 2 : porte P1), soit en descendant du premier étage par l'escalier du Roi.

Le visiteur devra clairement comprendre le sens de visite au sein des espaces dédiés à l'exposition temporaire. La Grande salle de la Reine ne faisant pas partie des espaces de l'exposition, une attention particulière devra être entreprise en termes de signalisation et de communication.

I.5. Contexte de travaux au sein du musée

Depuis septembre 2023, le musée national de la Renaissance a entamé une campagne de travaux pour la réfection des lucarnes des façades et des fenêtres sur cour du château. Les espaces dévolus à l'exposition (aile nord du château) seront hors de l'espace chantier (qui sera alors dans l'aile est). Cependant, les travaux auront un impact important car l'entrée principale du château (côté est) sera inaccessible à cette date. Tous les approvisionnements, les livraisons et l'arrivée des œuvres pour l'exposition devront se faire par l'ouest et par le nord du château avec des portes de dimensions plus réduites et aucun véhicule ne pourra entrer dans la cour. Seuls des véhicules de petite taille pourront accéder au pied des entrées ouest et nord du château. Cette contrainte sera levée pour le démontage.

I.6. Conditions particulières de la consultation

La présente consultation concerne deux lots distincts, le lot n°1 en « conception scénographique » et le lot n°2 en « conception graphisme ».

Si ces lots sont dissociés, il est demandé aux candidats retenus de travailler **en étroite collaboration** dès le début des échanges avec les équipes du musée national de la Renaissance et avec le commissaire, et de s'accorder à ce que les prérogatives de chaque lot puissent s'adapter et s'harmoniser. Il est notamment demandé à ce que l'identité graphique et scénographique de l'exposition soit pensée en cohérence.

Il est donc impératif que les candidats retenus puissent se rencontrer sur site en présence des équipes du musée et du commissaire, et soient en mesure d'échanger tout au long du projet.

Outre ces deux lots, le projet requiert d'autres mises en concurrence dont la fabrication du soclage des œuvres, la fabrication et/ou l'adaptation du mobilier de scénographie, la conception de l'éclairage et sa mise en œuvre, l'impression des supports de signalétique et de graphisme.

Les prestataires retenus pour cet appel à projets devront donc travailler en étroite collaboration avec les candidats retenus pour le bon déroulement du projet.

Amélie Godo, responsable du service des publics et de la communication et Luc Blanchet, régisseur des expositions sont les contacts privilégiés sur ce projet, en lien étroit avec Thierry Crépin-Leblond, et Guillaume Fonkenell, commissaires de l'exposition.

II. CAHIER DES CHARGES LOT N° 1 : CONCEPTION SCENOGRAPHIE

II.1. Orientations scénographiques et contraintes imposées

II.1.1. Enjeux scénographiques

Le premier enjeu du projet scénographique est de construire une cohérence visuelle propre à l'exposition, en dépit de la diversité volumétrique, lumineuse et esthétique des espaces concernés.

L'exposition se tient dans des salles historiques du château dont l'intégrité doit être absolument respectée. Tous les dispositifs scénographiques doivent être réversibles et autoportants. Il n'est pas possible d'effectuer des percements dans les murs des salles ou dans le sol.

Les conditions de conservation de ces œuvres, en particulier les œuvres graphiques, devront être conciliées avec l'exigence d'une présentation la plus claire et intuitive possible. Les exigences de présentation et de conservation préventive des prêteurs devront également être étudiées et respectées.

Lorsqu'elles sont déjà connues, ces prérogatives sont indiquées dans la liste d'œuvres en Annexe n° 1.

L'exposition se déploie dans deux espaces principaux du parcours muséal – le vestibule (antichambre de la Reine) et la Chambre de la Reine – et se compose de deux sections distinctes, de dimensions inégales, dont l'ordre de présentation et la répartition doivent impérativement respecter la logique du propos scientifique. La scénographie devra donc garantir une lecture fluide et cohérente du parcours, en accompagnant le visiteur dans une progression claire et continue entre les deux espaces. Deux œuvres de grand format provenant des collections du musée national de la Renaissance (références scénographiques n° 9 et 10, mentionnées en annexe n° 1), actuellement conservées au deuxième étage du musée, ne pourront pas être déplacées pour des raisons de fragilité structurelle. Elles devront néanmoins faire l'objet d'une intégration spécifique en termes de communication et de signalisation, afin d'assurer leur prise en compte dans le parcours de l'exposition, bien qu'elles soient situées en dehors des espaces temporaires.

Les œuvres présentées dans l'espace d'exposition temporaire, au nombre d'environ trente, se distinguent par leur diversité typologique et matérielle : sculptures, céramique, pièces en plomb, œuvres graphiques, etc. L'un des enjeux majeurs du projet scénographique sera d'assurer l'unité visuelle et la cohérence d'ensemble malgré cette hétérogénéité, et de permettre la proximité entre des œuvres de natures différentes, mais répondant au même propos scientifique

D'une manière générale, l'aménagement scénographique devra :

- Proposer une mise en espace claire et hiérarchisée, adaptée à la volumétrie des deux salles et à leur configuration patrimoniale ;
- Garantir la lisibilité du propos scientifique et la continuité du parcours ;
- Mettre en valeur les œuvres grâce à un dispositif lumineux précis et modulé, respectueux des contraintes de conservation préventive ; La question de l'éclairage des œuvres devra faire l'objet de propositions précises et permettre un réglage fin après l'installation des œuvres.
- Offrir une cohérence d'ensemble entre la scénographie et le graphisme d'exposition, notamment dans le traitement des cartels, textes de salle et éléments de signalétique ;
- Prévoir des dispositifs de présentation variés (socles, vitrines, supports muraux) adaptés à la typologie des œuvres tout en assurant leur sécurité ;

- Prendre en compte les contraintes techniques et patrimoniales des espaces historiques (pas de fixation invasive, circulation maîtrisée, visibilité optimale).

Il est important de mettre en valeur les œuvres qui permettent de saisir l'échelle souvent monumentale liée à la perception des épis de faîtage. Les œuvres de grande taille de l'exposition peuvent constituer donc un point d'ancrage autour duquel peut se construire la scénographie.

Quelques remarques plus précises section par section

- Section 1 : Vestibule de la Reine : les décors de toiture du château d'Ecouen. Cette section comprendra des œuvres graphiques encadrées à présenter sur les murs. Un accrochage dense est possible. Par ailleurs, un épi de faîtage représentant un homme nu sera présenté dans cette salle. Cette œuvre doit être mise en valeur en hauteur. Un espace doit également être réservé pour deux panneaux didactiques : un panneau d'introduction et un panneau spécifique sur le château d'Ecouen.
- Section 2 : Chambre de la Reine. La difficulté de cette salle tient à la diversité des types d'œuvres exposées. Les éléments de grande taille doivent être mis en valeur. Il faut que certains de ces éléments soient visibles sous plusieurs angles et soient donc placés en position centrale ou bien suffisamment décollés du mur. Les épis de faîtage de petite taille devront être protégés par des vitrines. Les œuvres graphiques sont tantôt des pièces encadrées, tantôt des livres à présenter sous vitrine. D'une manière générale, il faudrait privilégier l'ordre des sections sur les contraintes d'exposition (vitrine ou pas). Cependant, on peut s'interroger sur l'opportunité de réunir tous les livres dans une même vitrine pour peu que le lien avec les sections auxquelles ils se rapporte puisse être maintenu. Dans cet espace la médiation devra comporter deux niveaux de lecture :
 - niveau 1 : deux panneaux généraux, le premier sur les matériaux, l'autre sur l'iconographie
 - niveau 2 : titres et quelques lignes de texte pour chaque sous-section.
- Dans la sous-section 1 : une attention particulière sera portée sur l'éclairage de l'élément de girouette (n° 2) qui présente encore des traces de dorure et de polychromie. Cet élément trouvé en fouille est très déformé et la présentation doit essayer de limiter l'impact visuel de cette déformation
- Dans la sous-section 2 : des éléments complémentaires seront fournis après réponse à l'appel d'offres sur l'épi de faîtage d'une maison de Paris (n° 12) qui est en cours de restauration. Il s'agit de l'un des trois épis les plus monumentaux qui seront présentés dans l'exposition (probablement 1.5 m de haut environ) et il doit être particulièrement mis en valeur.
- Dans la sous-section 3 : dans cette partie, les épis de faîtage présentent les caractères d'une production artisanale faite en série (n° 5 à 7) qui doit être souligné.
- Dans la sous-section 4 : le grand soldat en plomb de Vitré (n° 29) est un élément monumental à mettre en valeur
- Dans la sous-section 6 : le Pélican de la cathédrale de Bourges est un élément d'une qualité exceptionnelle qui doit être mis particulièrement en valeur.

Le deuxième enjeu consiste à récupérer des éléments de scénographie existants, utilisés lors des précédentes expositions temporaires au musée. Cette demande s'inscrit dans une démarche de développement durable muséographique que le musée national de la Renaissance tient à voir se pérenniser.

Il est évident que ce matériel doit être retravaillé et adapté au besoin du projet de ce cahier des charges. Ces mobiliers muséographiques sont les suivants :

- Lors de la dernière exposition organisée au musée national de la Renaissance – château d’Écouen en 2024, intitulée « À cheval : le portrait équestre dans la France de la Renaissance », une cimaise autoportante, antérieure à cette manifestation, a été réemployée et renforcée afin d’améliorer sa stabilité. La base du socle servant à la présentation d’œuvres lourdes a également été conservée. En revanche, la partie supérieure de cet élément n’a pas été maintenue et devra, le cas échéant, être reconstituée ou adaptée par le titulaire en fonction des besoins de la nouvelle scénographie.
La liste du mobilier existant, accompagnée des dessins techniques et des photographies de mise en situation, est fournie en annexe n° 6. Ces documents sont mis à disposition à titre de référence pour l’étude et la conception du projet scénographique et graphique.
- Des lutrins inclinés pour une présentation d’arts graphiques utilisés lors d’une exposition temporaire qui s’est tenue au printemps 2023 (« Antoine Caron. Le Théâtre de l’histoire »).
Ils sont constitués d’une base en acier laminé ajourée, et d’un support/plateau incliné en médium teinté dans la masse, fixé par des équerres, elles aussi en médium.
Dans la mesure où ces plateaux ont déjà été utilisés pour une présentation d’arts graphiques et comportent donc des marques d’accrochage, il est envisageable de faire fabriquer de nouveaux supports inclinés dans un coloris retenu dans la note d’intention de ce projet scénographique.
La liste et les dessins techniques de ce mobilier sont joints à l’annexe n° 3 ainsi que des photographies de mise en situation.
- Le musée tient à disposition deux cimaises autoportantes avec vitrines encastrées utilisées pour l’exposition temporaire de l’automne 2022 (« Le Blason des temps nouveaux : signes, couleurs et emblèmes dans la France de la Renaissance »).
La liste et les dessins techniques de ce mobilier sont joints à l’annexe n° 4 ainsi que des photographies de mise en situation.
- Enfin, le musée possède un stock important de bases de vitrine et de capots en plexiglas. Il est également demandé d’étudier avec soin la possibilité d’utiliser ce mobilier qui sera retravaillé par les équipes internes du musée ou par l’entreprise retenue pour le lot fabrication (ponçage, peinture, adaptation des logettes à silicagel et des plateaux prisonniers, etc.).
La liste de ces éléments est jointe à l’annexe n° 5.

L’ensemble de ces éléments est emballé et stocké dans les réserves du château au Fort d’Écouen (à 500 mètres du musée).

Il est possible de prévoir un aller-venir sur site pour voir ces éléments. Certains mobiliers et éléments de scénographie conservés dans les réserves du musée, et non mentionnés dans les annexes, pourront, le cas échéant, être réutilisés dans le cadre du projet, sous réserve de leur pertinence et de leur bon état de conservation. Le titulaire devra signaler au musée les éléments qu’il souhaite intégrer à sa proposition, afin de valider leur disponibilité et leur compatibilité avec la scénographie envisagée.

II.1.2. Éléments techniques sur les espaces d’exposition

Les plans joints à l’Annexe n° 2 sont fournis à titre indicatif, il reviendra au prestataire choisi d’effectuer ses propres relevés.

- Présentation scénographique permanente et sens du parcours :

Prenant place dans des appartements historiques, les décors en place (cheminées, décors peints...) devront demeurer visibles et non dissimulés pour le temps de l'exposition.

L'exposition doit être conçue suivant un parcours allant de l'Antichambre de la Reine à la Chambre de la Reine. Pour rappel, deux œuvres de grand format appartenant au musée national de la Renaissance (références scénographiques n° 9 et n° 10, mentionnées en annexe n° 1) ne pourront pas être déplacées en raison de leur fragilité structurelle (elles sont classées en section 3 dans la liste d'œuvres). Situées en dehors du périmètre de l'exposition temporaire, elles devront néanmoins faire l'objet d'une intégration à distance.

Le titulaire devra proposer des dispositifs de valorisation (signalétique, éléments graphiques, visuels, supports numériques, etc.) permettant d'assurer leur prise en compte dans le parcours de visite et leur cohérence avec la scénographie et l'identité graphique de l'exposition.

Les propositions devront systématiquement être soumises à validation par le musée avant toute mise en œuvre.

- Climat et branchements électriques :

Les salles muséographiques sont équipées de capteurs thermo-hygrométriques permettant une surveillance de la température et de l'humidité relative.

Selon les exigences des différents prêteurs, il pourra être demandé l'installation d'un humidificateur d'air (type Defensor PH28, dimensions 73 x 61 x 37 cm).

S'il y a lieu, ces appareils doivent être placés à proximité d'une prise de courant, dans une zone dégagée et d'accès aisée pour les agents chargés de la maintenance. Les prises électriques se trouvent au niveau des fenêtres de chaque salle ; elles sont indiquées en annexe n° 2.

Des radiateurs en fonte se trouvent sous chacune des fenêtres. Ces équipements doivent être laissés accessibles pour la maintenance.

- Éclairage :

Les salles d'exposition comportent des fenêtres de taille variable dont la lumière naturelle est obturée par des stores filtrants et des stores occultants, baissés en permanence.

La lumière artificielle est permise par un éclairage de cadreurs LED sur rails (voir Annexe n° 2, pages 3 et 4) ainsi que par des lustres assurant la ronde d'éclairage. Le musée dispose d'un stock de spots pour la mise en lumière de l'exposition, il peut être envisagé de faire appel à une société spécialisée pour l'installation de l'éclairage.

- Accrochage :

Les murs sont équipés de rails de cimaise pour un accrochage sur tringles. Le stock existant de tringles en métal permet un accrochage des différents dispositifs scénographiques avec crochets réglables et sécurisés.

Le mode de présentation et l'accrochage des œuvres devront impérativement prendre en compte les exigences des prêteurs qui seront transmises régulièrement au scénographe.

Le château d'Écouen étant classé Monument historique, il n'est pas possible d'envisager de percer les murs.

- Sols :

Les sols des salles d'exposition sont faits de tommettes carrées de couleur marron. Cette configuration ne confère donc pas un sol totalement plan aux espaces. Le mobilier devra donc être pensé avec des systèmes réglables pour assurer leur stabilité.

- Mises à distance :

Le musée dispose d'un stock de mises à distance en métal de différents modules assemblables. Une proposition spécifique ponctuelle n'est toutefois pas à exclure dans la proposition scénographique.

II.2. Missions confiées au prestataire

Il est demandé au scénographe :

- de réutiliser le mobilier existant et de concevoir le mobilier neuf nécessaire à l'exposition, tant pour les œuvres que pour les éléments de médiation (socles, panneaux pour accueillir la médiation)
- de faire part de ses préconisations techniques pour la réutilisation du mobilier existant ;
- de définir le plan d'implantation du mobilier
- de proposer des modes d'accrochage et de présentation pour les œuvres (cimaises, podiums, etc.) en fonction des contraintes indiquées dans la liste des œuvres, et de veiller particulièrement à la sécurité et à la stabilité des œuvres ;
- de proposer une gamme chromatique aidant le visiteur à suivre le propos de l'exposition et mettre en valeur les œuvres ;
- de répartir les œuvres dans les espaces en s'aidant des plans fournis ;
- de rédiger le cahier des charges techniques pour la fabrication du mobilier neuf ;
- d'analyser les différentes offres et de participer à la sélection des sous-traitants (menuisier et éclairagiste) ;
- d'assurer le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage pendant toute la phase de fabrication et de montage des éléments de scénographie ;
- de respecter le rétroplanning.

Un aller-voir et une rencontre avec le commissariat de l'exposition sont suggérés avant le rendu des offres, celui-ci peut se faire sur rendez-vous auprès du commissaire, de la régie des œuvres et du service des publics et de la communication.

II. 2.1. Mise en forme du projet

- Participation aux réunions, recherches de solutions techniques, validation des options prises en regard du budget des travaux
- Établissement, des plans d'exécution et du descriptif quantitatif détaillé de tous les ouvrages nécessaires à la scénographie (cimaises, planchers, plafonds, mobilier, vitrines, socles, décors, revêtements murs et sols, électricité, éclairage, audiovisuel, signalétique, et toute réalisation nécessaire à la scénographie de l'exposition par corps d'état ou par ouvrage en conformité avec le budget des travaux).
- Validation des plans d'exécution et du descriptif quantitatif détaillé réalisés par des prestataires sous-traitants le cas échéant.
- Planning prévisionnel d'exécution

II.2.2. L'assistance à passation

Toutes ces étapes se feront en lien étroit et avec la validation avec le commissaire de l'exposition, la régie des œuvres, le secrétariat général ainsi que l'équipe technique et muséographique du musée national de la Renaissance :

II.2.3. Phase d'exécution

- Suivi de fabrication des éléments de scénographie, vérification de l'avancement des travaux et de la conformité des ouvrages par rapport aux dispositions des marchés et des commandes
- Organisation et supervision du chantier des travaux (incluant maintenance des installations pendant l'exploitation de l'exposition)
- Organisation régulière de réunions de chantier en présence du candidat sélectionné, du Commissaire et du Coordinateur, et d'une réunion de réception de fin de chantier en présence des mêmes participants
- Établissement et transmission aux participants de compte-rendu de ces réunions
- Présence certains jours (selon le planning) sur le montage de l'exposition au moment de l'installation des œuvres en présence des convoyeurs

II.3. Modalités de réponse

Les dossiers devront parvenir avant le **09/01/2025 à 18h** (délai de rigueur), en version numérique et/ou papier portant la mention ou l'objet « 2025 EPIS DE FAITAGE : conception scénographie » au commissaire et à la régie des expositions dont les coordonnées sont indiquées en page 16.

Le dossier doit être composé comme suit :

- Un devis et dossier technique détaillé conforme aux exigences du CCT
- Un dossier présentant les réalisations récentes, avec si possible des références de projet conçus dans une démarche de développement durable
- Un devis d'honoraires
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Un RIB

Optionnel :

- L'indication des titres d'études et professionnels du candidat
- Tout autre document que le candidat jugera utile de fournir

II.4. Modalités d'examen des dossiers

Les dossiers des candidats seront étudiés par les équipes du musée national de la Renaissance (commissaire de l'exposition, service de la régie des œuvres et service des publics et de la communication) qui évalueront les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Une appréciation combinée sera réalisée selon les critères suivants :

- Pertinence de la lettre d'intention définissant le projet proposé au regard du lieu et du contexte de l'exposition : pondération 25 %
- Valeur technique du projet : pondération 25%,
Appréciée à partir des éléments suivants : pertinence des choix techniques (matériaux, vitrines, éclairages, etc.) et qualité des propositions faites par le candidat pour prendre en compte les aspects environnementaux du développement durable (réutilisation du mobilier existant).

- Esthétique du projet : pondération 20 %,
Apprécier à partir des éléments suivants : qualité architecturale, qualité spatiale et fonctionnelle de la scénographie, qualité de l'intégration du projet dans le cadre des trois salles du parcours et adéquation entre la démarche esthétique et le propos scientifique de l'exposition.
- Critère financier : pondération 20%
- Qualité des références : pondération 10 %

CAHIER DES CHARGES LOT N°2 : CONCEPTION GRAPHISME

III.1. Nature de la demande : programme et objectifs

III.1.1. Conception graphique

La présente consultation concerne la réalisation de l'identité visuelle de l'exposition qui se retrouvera sur une grande partie des outils de médiation et de communication. Cet environnement graphique doit être attractif et aisément lisible par le visiteur. Le prestataire retenu doit également concevoir toute la mise en forme des documents détaillés ci-dessous (2.2.).

La liste d'œuvres jointe permettra aux candidats de se faire une idée de l'esprit de l'exposition.

III.1.2. Calage à l'impression

Il pourra être demandé un déplacement au calage chez l'imprimeur en Ile-de-France qui sera sélectionné prochainement par mise en concurrence.

III.2. Détails des prestations demandées

Il est demandé un devis pour la réalisation de :

- Cartels développés, en format paysage ou au format portrait, **550 signes** ; il est possible que certains cartels soient rassemblés ;
- 2 kakémonos illustrés dans la Chambre de la Reine (comprenant titre, texte et illustrations) **1800 signes** ;
- 1 panneau « titre » H. 197 x L. 97 cm format à valider devant la salle (sur le palier de l'escalier du Roi)
- 1 panneau directionnel ou un habillage sur la palissade de travaux
- 1 kakémono (type ours), dimensions à définir en fonction du lieu
- Plusieurs panneaux de signalétique directionnelle 30 x 30 cm sur socle (4 à 6) : / accrochés aux murs (2 à 4) 10
- Le dépliant de l'exposition reprenant les informations principales liées à l'exposition et à la programmation culturelle autour
- L'affiche 40x60 de l'exposition et les mises au format pour les campagnes d'affichage et les insertions presse
- Déclinaison numérique de l'affiche pour le site web et les réseaux sociaux
- Une signature mail
- Un gabarit pour le dossier de presse de l'exposition ;
- Le carton d'invitation à l'inauguration de l'exposition au format numérique
- Une animation-teaser pour les réseaux sociaux du musée au format post et story

- Il est demandé un devis optionnel pour la réalisation de :
- Un livret de parcours pour enfants 8 pages format fermé A5

Un aller-voir et une rencontre avec le commissaire de l'exposition peuvent être envisagés.

Dimensions des kakémonos si sur les fenêtres en cm

Salle	Fenêtre	Largeur en cm	Hauteur en cm
Chambre de la Reine	F5	185	373
	F6	227	372

→ Voir Annexe n° 2

III.3. Modalités de réponse

Les dossiers devront parvenir avant le **09/01/2026 à 18h** (délai de rigueur), en version numérique et/ou papier portant la mention ou l'objet « 2025 EPI DE FAITAGE : conception graphisme » au commissaire et à la responsable du service des publics et de la communication dont les coordonnées sont indiquées en page 16.

Le dossier doit être composé comme suit :

- Un devis et dossier technique détaillé
- Un dossier présentant les réalisations récentes
- Un devis d'honoraires
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Un RIB

Optionnel :

- L'indication des titres d'études et professionnels du candidat
- Tout autre document que le candidat jugera utile de fournir

III.4. Modalités d'examen des dossiers

Une appréciation combinée sera réalisée selon les critères suivants :

- Pertinence de la lettre d'intention définissant le projet proposé au regard du lieu et du contexte de l'exposition : pondération 30%
- Originalité du projet : pondération 20%
- Esthétique du projet : pondération 30 %,
- Critère financier : pondération 20%

III. MODALITES ADMINISTRATIVES

3.1. Rétroplanning

	Dates	Lot n° 1 Scénographie	Lot n° 2 Graphisme
<i>Lancement de la consultation</i>	13/11/2025		
<i>Visite sur site avec équipes du musée et commissariat</i>	25/11/2025 au 19/12/2025		
<i>Rendu des offres - Devis et dossiers techniques</i>	09/01/2026		
<i>Notification des prestataires retenus</i>	À partir du 15/01/2026		
<i>Conception des outils de médiation et échanges avec le commissariat de l'exposition pour communication des textes des supports de médiation et des cartels</i>	Mi-mars 2026		
<i>BAT outils de communication affiche et déclinaison</i>	Mi-mai 2026		
<i>BAT pour impression des outils de médiation (cartels et kakemono), de signalétique directionnelle (panneaux et plots) et des supports de communication (affiche, carton d'invitation, carte com), afin de permettre la mise en place des outils de médiation avant le vernissage</i>	Mi-juin 2026		
<i>Installation du mobilier scénographique</i>	À partir du 25/08/2026 au 01/09/2026		
<i>Livraison et réunion du chantier propre</i>	02/09/2026		
<i>Chantier de montage des œuvres</i>	03/09 au 11/09/2026		
<i>Réglages lumière</i>	14/09/2026		
<i>Installation des supports de médiation et signalétique</i>	15-16/09/2026		
<i>Vernissage de l'exposition</i>	17/09/2026		
<i>Ouverture au public</i>	18/09/2026		

*Ce calendrier pourra être ajusté et revu avec les candidats retenus.

3.2. Délais d'exécution

Les dossiers devront parvenir avant le **09/01/2026 à 18h00** (délai de rigueur), par envoi électronique et/ou par envoi postal avec pour objet :

- ✓ Lot n° 1 : « 2025 EPIS DE FAITAGE : conception scénographie » à Thierry Crépin-Leblond, Guillaume Fonkenell et Luc Blanchet
- ✓ Lot n° 2 : « 2025 EPIS DE FAITAGE : conception graphisme » à Thierry Crépin-Leblond, Guillaume Fonkenell, Amélie Godo et Adeline Derivery

→ Voir contacts page 16

3.3. Paiement

Le paiement s'effectuera, après réception des prestations, selon les règles de la comptabilité publique. Le musée se libérera des sommes dues en faisant porter le montant de celles-ci au crédit du compte (*Joindre un R.I.B.*) précisé ci-après :

Les prestations sont réglées par virement administratif. Les prix doivent être conformes au devis.

La facture doit rappeler la référence de l'engagement juridique, l'intitulé des prestations.

Elle doit parvenir à la Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France, Site Notre-Dame des Victoires de manière dématérialisée, en suivant la procédure ci-dessous :

Se connecter sur le site :

<https://www.chorus-pro.gouv.fr>

en indiquant à chaque saisie d'une facture :

- le **numéro d'engagement juridique** (numéro à 10 chiffres porté sur le bon de commande ou sur les documents contractuels)
- le **code service facturier** : CGF0000075

Un exemplaire est à adresser au musée à l'adresse mél suivante : chorus.ecouensg@culture.gouv.fr

3.4. Contacts pour tout renseignement complémentaire

Renseignements administratifs :

Anne-Elisabeth ABIVEN, secrétaire générale
Aline BOUTAILLER, gestionnaire comptable
Jean-Marc LEFEVRE, gestionnaire comptable

 01 34 38 38 59
 01 34 38 37 63
 01 34 38 37 63

Renseignements sur le projet scientifique et les modalités techniques :

Thierry Crépin-Leblond, directeur, conservateur et commissaire général de l'exposition

 01 34 38 38 53
 thierry.crepin-leblond@culture.gouv.fr

Guillaume Fonkenell, conservateur et commissaire scientifique de l'exposition

 01 34 38 38 56
 guillaume.fonkenell@culture.gouv.fr

Luc Blanchet, régisseur des expositions

 01 34 38 38 61
06 23 27 08 10
 luc.blanchet@culture.gouv.fr

Rosine GEROL, assistante de conservation

 01 34 38 38 58
 rosine.gerol@culture.gouv.fr

Amélie GODO, responsable du service des publics et de la communication

 01 34 38 38 51
 amelie.godo@culture.gouv.fr

Adeline Derivery, responsable de la communication

 01 34 38 38 64
 adeline.derivery@culture.gouv.fr